

Repères technico-économiques Conversion en agriculture biologique

Cas concret Valorisation des mâles de races allaitantes



Crédit photo : Pascal BISSON (CDA 79)

Le passage en agriculture biologique amène le questionnement de la valorisation des veaux mâles et du type d'animal vendu.

Cette fiche basée sur des simulations a pour but d'aider les éleveurs dans leur choix.

Le passage en bio permet une amélioration du résultat économique.

4 hypothèses de valorisation des mâles sont testées à iso UGB :

- 1 - Veaux sous la mère :
75 % de veaux mâles gras (**VSLM**)
- 2 - 100 % broutards (**Broutards**)
- 3 - Bœufs finis :
3-1 - Bœufs à 26 mois (**Bf 26 m**)
3-2 - Bœufs à 30 mois (**Bf 30 m**)
3-3 - Bœufs à 36 mois (**Bf 36 m**)
- 4 - IA sexées pour produire des femelles et un minimum de mâles (**IA sexée**)

La production de bœufs jeunes (26 mois) et de veaux gras procure les meilleurs résultats économiques.

Le système initial (témoin) est un éleveur naisseur-engraisseur de femelles et de taurillons avec 38 vêlages en race charolaise dans le nord-ouest des Deux-Sèvres.

Les vêlages sont groupés d'août à début octobre.

100 % IA et un 1er vêlage à 36 mois.

Les pratiques actuelles sont très proches de l'agriculture bio (absence de fertilisation azotée, autonomie alimentaire et finition de toutes les femelles à l'herbe). Les taurillons sont finis avec de la luzerne et un mélange triticale et pois produits sur l'exploitation.

Cette exploitation bénéficie d'une MAE système qui arrive à son terme.

Elle a un bon niveau de productivité et de maîtrise de charges.

Naisseur-engraisseur de veaux sous la mère (VSLM)

Le troupeau passe à 44 vêlages.

75 % des veaux mâles, parmi les mieux conformés, sont engraisés. Les autres sont vendus broutards en juin sur le marché conventionnel.

La quantité de triticale-pois distribuée aux veaux sous la mère est augmentée pour obtenir un état de finition satisfaisant.

Ils sont vendus vers 180 jours (fin janvier à début avril) à 155 kgc à 5,5 €.

Le résultat de ce système est parmi les meilleurs.

Néanmoins il est soumis à un marché de niche où la demande à cette période de vente est plus favorable.

Par ailleurs, la race charolaise n'est pas la mieux adaptée en raison de la conformation des veaux. Ce système peut conduire à un étalement des vêlages peu propice aux performances (travail, rationnement et homogénéité des lots).

Naisseur 100 % broutards (Broutards)

Le troupeau passe à 43 vêlages.

Les broutards sont vendus en juin sur le marché conventionnel à 345 kgv (944 €).

Avec 5 vêlages de plus, ce système classique donne un résultat économique intermédiaire et meilleur que les systèmes avec des bœufs plus âgés.

Naisseur-engraisseur de bœufs de 26 mois (Bf 26 m)

Le troupeau passe à 35 vêlages.

L'objectif est de vendre des carcasses légères, plus recherchées dans la filière.

15 mâles sur 17 sont vendus à 26 mois à 430 kgc, soit 560 g de carcasse par jour de vie. Ils sont finis de fin juin à mi-octobre avec des fourrages stockés et des concentrés.

Cette période de sortie correspond à une offre plus abondante et peut occasionner des décalages de vente.

La conduite alimentaire doit être soutenue dès le sevrage. La finition de ces animaux jeunes nécessite des apports énergétiques élevés. Un type génétique précoce (mixte-viande) est plus adapté.

Ce système donne le meilleur résultat économique.

Naisseur-engraisseur de bœufs de 30 mois (Bf 30 m)

Le troupeau passe à 33 vêlages.

14 mâles sur 16 sont vendus à 30 mois à 465 kgc, soit 500 g de carcasse par jour de vie. Ils sont finis de mi-octobre à mi-mars avec des fourrages stockés et des concentrés.

Cette période de sortie est plus favorable en raison de l'offre plus limitée.

La conduite alimentaire est moins exigeante qu'avec du bœuf 26 mois.

Ce système permet un bon résultat économique proche du 26 mois.

Naisseur-engraisseur de bœufs de 36 mois (Bf 36 m)

Le troupeau passe à 31 vêlages.

13 mâles sur 15 sont vendus à 36 mois à 480 kgc soit 440 g de carcasse par jour de vie.

Ils sont finis, après une saison de pâturage de printemps, de juillet à début octobre avec des fourrages stockés et des concentrés.

Cette période de sortie est moins favorable en raison de l'offre. De plus elle rentre plus en concurrence avec les vaches.

Si la conduite alimentaire de finition est moins exigeante, l'augmentation de l'âge de 6 mois pèse dans les besoins alimentaires.

Ce système dégage un des moins bons résultats économiques.

Un bœuf produit est l'équivalent d'un vêlage en moins dans un système naisseur avec vente de broutards.

Naisseur-engraisseur IA sexées femelles (IA sexées)

Hypothèse cohérente uniquement en situation d'insémination en période hivernale.

Le troupeau passe à 33 vêlages.

Sur l'ensemble des IA, 85 % des naissances seront des femelles.

16 génisses sur 26 sont vendues finies à 36 mois à 425 kgc.

Les 5 mâles sont vendus en broutards.

Le coût supplémentaire de l'IA sexée (plus 66 %) et surtout la baisse de production de viande pèsent sur le résultat économique.

Ce système obtient le moins bon résultat économique, malgré un marché peut être plus favorable que le bœuf.

Les résultats économiques

Voir tableau ci-après.

L'écart entre le système le plus rémunérateur (bœuf 26 mois) et le système le moins rémunérateur (IA sexée) est de 5 000 € d'EBE. Le système bœuf 26 mois est à + 6 400€ par rapport au système initial (témoin).

Le niveau des aides contribue fortement au résultat économique dans ces systèmes.

Après les 5 années d'aide à la conversion (environ 11 000 € par an), les aides au maintien (moins élevées) compenseraient partiellement. Les aides baisseraient donc de l'ordre de 3 500€. Avec ces hypothèses, la production en bio donnent des résultats plus proches du système initial naisseur-engraisseur de taurillons en conventionnel.

Les valeurs du bilan n'ont pas été modifiées, le nombre d'UGB étant identique. Il en est de même pour les places en bâtiment.

Les besoins en travail n'ont pas été évalués. Nous observons qu'ils sont moindres avec les bœufs et plus élevés avec les veaux sous la mère.

	Témoin	VSLM	Broutards
Ventes bovin viande	62 600 €	61 950 €	60 500 €
Marge bovin viande	28 300 €	36 300 €	36 400 €
Aides totales	31 600 €	36 700 €	35 500 €
EBE	26 430 €	30 991 €	30 082 €
Ecart / IA sexées	-1 338	3 222	2 314
SMIC/UMO*	1,50	1,78	1,69

	Bf 26 m	Bf 30 m	Bf 36 m	IA sexées
Ventes bovin viande	64 500 €	62 800 €	59 300 €	56 800 €
Marge bovin viande	40 100 €	38 200 €	36 600 €	34 100 €
Aides totales	34 300 €	34 100 €	33 400 €	33 700 €
EBE	32 825 €	32 120 €	28 433 €	27 768 €
Ecart / IA sexées	5 057	4 352	665	0
SMIC/UMO*	1,91	1,82	1,60	1,49

* Rémunération permise en trésorerie

Commentaires

Les marchés de la bio imposent de plus en plus de limite de poids.

Une offre mal positionnée peut se traduire par une minoration des prix.

Il faut également prendre en compte la qualité du produit (gras couleurs) et les périodes de ventes.

Une baisse de prix du bœuf de 4,68 à 4, 2€/kgc impacte le résultat du système bœufs 30 mois de 2 340€ (voir tableau ci-après).

Les charges opérationnelles animales, végétales et travaux par tiers végétaux sont proportionnels aux besoins des animaux.

Les charges de structure sont identiques dans les différentes simulations sauf la MSA qui est fonction du revenu.

Dans cet exemple, l'exploitant possède un tracteur de 75 CV de plus de 10 ans et une déssileuse pailleuse. Il fait appel à la Cuma pour tous les autres travaux comprenant la traction, le télescopique....

La productivité de la main d'œuvre (production brute de viande vive) et la maîtrise des charges sont essentielles. Ils constituent les principales variables expliquant les écarts de rémunération. Les prix de vente en bio sont aussi déterminants.

Une bonne maîtrise du pâturage, pour faire des croissances économes, est indispensable, particulièrement dans les dans les systèmes bœufs et génisses sexées.

		Témoin	VSLM	Broutards
Nombre	Vaches finies 465 kgc	10	12	12
	Génisses finies 425 kgc	7	8	7
	Vache accident	1	1	1
	Veaux gras 155 kgc		16	
	Taurillons 435 kgc	19		
	Broutards 345 kgv		5	21
	Bœufs en kgc			
Production Brute Viande Vive en t		↑ 28,8	↓ 23,1	↓ 23,6
Prix	Vaches finies	3,93 €	4,68 €	4,68 €
	Génisses finies	4,12 €	4,73 €	4,73 €
	Veaux sous la mère		5,50 €	
	Broutards		2,76 €	2,76 €
	Taurillons	3,77 €		
	Bœufs			
Prix moyen / kg vif		2,17	2,68	2,56

		Bf 26 m	Bf 30 m	Bf 36 m	IA sexées
Nombre	Vaches finies 465 kgc	9	9	8	9
	Génisses finies 425 kgc	6	5	5	16
	Vache accident	1	1	1	1
	Veaux gras 155 kgc				
	Taurillons 435 kgc				
	Broutards 345 kgv		2	2	5
	Bœufs en kgc	15 à 430	14 à 465	13 à 480	
Production Brute Viande Vive en t		⇒ 24,6	↓ 23,9	↓ 22,6	↓ 22,3
Prix	Vaches finies	4,68 €	4,68 €	4,68 €	4,68 €
	Génisses finies	4,73 €	4,73 €	4,73 €	4,73 €
	Veaux sous la mère				
	Broutards		2,76 €	2,76 €	2,76 €
	Taurillons				
	Bœufs	4,68 €	4,68 €	4,68 €	
Prix moyen / kg vif		2,62	2,62	2,63	2,55

Des critères techniques identiques pour comparer les valorisations des mâles

La productivité du troupeau est identique pour toutes les simulations : IVV 370 jours, mortalité au sevrage 7,3 à 9,1 %, âge au premier vêlage de 36 mois et taux de renouvellement de 30 %.

Il en est de même pour la production végétale :

- Avec un rendement de l'ensilage d'herbe à 5 tMS.
- Avec un rendement de l'ensilage de méteil à 6 tMS.
- Avec un rendement du foin en 1^{ère} coupe ou après déprimage en moyenne à 4,3 tMS.
- Les ares d'herbe par UGB sont d'environ 50 d'avril à juin.
- Le chargement par ha utilisé (avec les mélanges céréaliers) est donc de 1,01 à 1,07.

SAU de 72 ha	Témoin	VSLM	Broutards
Vêlages (nb)	38	44	43
UGB	73	76	75
UGB/vêlage	1,91	1,72	1,74
Céréales vendues (ha)	0	1	1,75
Surface utilisée BV	72	71	70
SFP	59	66	66
herbe	54	62	62
Céréales immatures	5	4	4
UGB/ha utilisé	1,01	1,07	1,06
tonne MS/UGB	2,37	2,39	2,43
kg concentrés/UGB	681	250	212

SAU de 72 ha	Bf 26 m	Bf 30 m	Bf 36 m	IA sexées
Vêlages (nb)	35	33	31	33
UGB	72	73	73	72
UGB/vêlage	2,07	2,20	2,34	2,19
Céréales vendues (ha)	1	1,5	1	2,5
Surface utilisée BV	71	71	71	70
SFP	65	64	66	65
herbe	60	59	61	61
Céréales immatures	6	5	5	4
UGB/ha utilisé	1,02	1,03	1,02	1,04
tonne MS/UGB	2,56	2,55	2,50	2,40
kg concentrés/UGB	316	348	263	233

Rédaction
Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
Pascal BISSON
pascal.bisson@deux-sevres.chambagri.fr

Avec la contribution des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et de la Bretagne et de l'équipe Elevage Herbivore bio des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine (contacts ci-dessous).

Retrouvez toutes les ressources et publications en élevage bio des Chambres d'agriculture (fiches techniques, repères technico-économique) [ICI](#)

Les actualités réglementaires bio



[Lire l'actu réglementaire de mai 2021](#)

Déclarations PAC 2021
Démarches en ligne
Aides aux investissements

*Pour recevoir les prochaines newsletters :
merci d'adresser votre demande aux
contacts en fin de document.*

La revue technique ProFilBio (numéro 13 – juin 2021)



Revue publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aquitaine.

Dans chaque numéro, une rubrique est consacrée à l'élevage herbivore.

Pour recevoir les prochains numéros de ProFilBio (envoi mail gratuit), cliquer [ICI](#).

Pour consulter [les numéros déjà parus](#).

Prochain numéro : octobre 2021

Une auto-évaluation Elevage de bovins viande



Vous avez un élevage de bovins viande ? Vous souhaitez vous situer par rapport à la bio ? Nous vous proposons un auto-diagnostic rapide qui est une première approche pour appréhender la conversion à la bio. Il vous guidera dans vos premières questions.

[Prenez quelques minutes pour vous situer par rapport au bio !](#)

Vos contacts dans les Chambres d'agriculture

Chambre d'agriculture de la **Charente**

- **Anne-Laure VEYSSET**
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Charente-Maritime**

- **Anne-Laure LEMAITRE**
annelaure.lemaitre@charente-maritime.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**

- **Isabelle CHEVRIER**
isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr
- **Coralie SIRIEIX**
coralie.sirieux@correze.chambagri.fr
- **Leslie FRULEUX**
leslie.fruleux@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**

- **Diane MAGNAUDEIX**
diane.magnaudeix@creuse.chambagri.fr
- **Noëllie LEBEAU**
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**

- **Laura DUPUY**
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr
- **Elodie PEYRAT**
elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr
- **Camille DUCOURTIEUX**
camille.ducourtieux@dordogne.chambagri.fr
- **Laurence VIGIER**
laurence.vigier@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du

Lot-et-Garonne

- **Aurore ESCURIER**
aurore.escurier@cda47.fr
- **Camille DELAPORTE**
camille.delaporte@cda47.fr

Chambre d'agriculture des

Pyrénées-Atlantiques

- **Marie-Claude MAREAUX**
mc.mareaux@pa.chambagri.fr
- **Ludivine MIGNOT**
l.mignot@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Deux-Sèvres**

- **Pascal BISSON**
pascal.bisson@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Vienne**

- **Solène DURANT**
solene.durant@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la

Haute-Vienne

- **Nicolas DESMARIS**
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr
- **Marie-Line BARJOU**
ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Ce bulletin a été réalisé par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

